



Assemblée législative
de
l'Île-du-Prince-Édouard

Comité permanent de l'agriculture, des forêts et de l'environnement

Audiences publiques sur les pesticides cosmétiques pour les gazons

Le Comité permanent de l'agriculture, des forêts et de l'environnement de l'Assemblée législative a reçu le mandat d'examiner exhaustivement la mise en oeuvre et l'impact potentiel d'une interdiction à l'échelle provinciale d'utilisation des pesticides cosmétiques pour les gazons.

Le Comité invite ceux et celles qui désirent participer à cet examen de faire connaître leur intention d'ici le vendredi 23 novembre 2007. L'horaire des audiences sera défini une fois que l'intérêt du public sera connu

Ceux et celles qui ne veulent pas faire de présentations au Comité en personne mais qui voudraient exprimer une opinion sur la question peuvent faire parvenir leurs commentaires à l'adresse suivante :

Comité permanent de l'Agriculture, des Forêts et de
l'Environnement
Bureau du greffier
Province House
C.P. 2000
Charlottetown, PEI C1A 7N8
(téléc.) (902) 368-5175
(tél.) (902) 368-5972
assembly@gov.pe.ca